



## Régie portneuvoise de protection incendie

## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 25 février 2022

Province de Québec  
MRC de Portneuf

Présences à la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

*Membres* M. Michel Blackburn, président  
M. Mario Alain, secrétaire-trésorier  
M. François Trottier, administrateur

*Invités* Mme Nancy Sirois, directrice générale de la Ville de Cap-Santé  
M. Mathieu Gingras, directeur général de la Ville de Portneuf  
M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie

*Absent* Marc Rivard, administrateur

### 22-02-009 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

M. Mario Alain propose l'ouverture de l'assemblée.

M. Michel Blackburn préside l'assemblée et propose M. Francis Perron agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### 22-02-010 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. François Trottier que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

### 22-02-011 Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2022

Il est proposé par M. Mario Alain que les procès-verbaux soient adoptés tels que soumis.

### Information finance 2022

M. Francis Perron fait un bref bilan des finances pour la période se terminant au 31 janvier 2022.

### Information état financier

M. Francis Perron fait un bref bilan des états financiers. Il informe les membres du conseil d'administration que les audits seront présents la semaine prochaine. Ainsi, la R.P.P.I. pourra fermer l'année financière 2021.

## **Suivi négociation syndicale**

Mme Nancy Sirois fait un bilan des négociations à ce jour. Mme Sirois mentionne que nous sommes à l'étape de la rédaction des ententes de la convention. M. Mario Alain propose aux membres du conseil d'administration d'utiliser une firme externe afin de rédiger la rédaction des ententes.

**Adoptée à l'unanimité par le conseil**

## **Suivi rapport annuel**

M. Francis Perron mentionne que les rapports annuels du MSP sont terminés. M. Michel Blackburn propose de prendre connaissance du document dans les prochains jours. Par la suite, une séance extraordinaire aura lieu afin d'approuver la résolution.

## **Suivi embauche TPI**

M. Francis Perron fait un bref suivi de l'embauche du préventionniste. M. Perron informe le conseil d'administration que l'affiche du poste prendra fin le lundi 28 février 2022. Jusqu'à maintenant, la RÉPPI a reçu sept curriculum vitae. Le début des entrevues aura lieu dans la semaine du 7 avril 2022.

## **Garde interne suivi**

M. Francis Perron fait un bref suivi sur le début de la garde interne qui a débuté le 14 février 2022. M. Perron informe le conseil d'administration que le système de disponibilité fonctionne très bien. Les plages horaires sont attribuées par candidat selon leur ancienneté.

## **Tableau des interventions**

M. Francis Perron fait le suivi de nos interventions pour le mois de février 2022.

## **Protocole d'interventions**

M. Francis Perron fait un bref suivi des protocoles d'intervention de la RÉPPI. M. Perron mentionne aux membres du conseil d'administration que des modifications ont eu lieu récemment. M. Perron informe les membres que plusieurs modifications des protocoles d'intervention seront modifiées dans les prochaines semaines.

## **Suivi des requêtes**

M. Francis Perron demande à M. Mathieu Gingras, directeur général de la ville de Portneuf, un suivi des demandes de requêtes à ce jour.

**22-02-012 Congrès Annuel AGSICQ**

M. Francis Perron demande, aux conseils d'administration, l'autorisation de la dépense afin que ces deux chefs de division participent au congrès annuel de l'AGSICQ qui aura lieu au mois de mai. Lors de la discussion entre les membres, il en a été conclu que pour l'année 2022, le conseil d'administration autorise l'inscription du congrès ainsi que les dépenses encourues. Cependant, pour les prochaines années, seul le directeur général de la RÉPPI sera autorisé à participer au congrès.

**Adoptée à l'unanimité par le conseil**

**22-02-013 Centre de formation achat équipement**

M. Francis Perron explique, aux membres du conseil d'administration, que le centre de formation doit faire l'acquisitions d'une machine à fumée et un nouveau tableau en porcelaine. M. Perron mentionne que notre machine à fumée est présentement défectueuse et non réparable. Afin de bonifier notre centre de formation, le conseil d'administration autorise l'achat des deux articles pour un montant de 2310,67\$.

**Adoptée à l'unanimité par le conseil**

**Simulation budget avec 3e municipalité**

Par suite d'une éventuelle expansion de la RÉPPI avec une autre brigade incendie, Mme Valérie Veillette ainsi que M. Francis Perron, ont présenté une simulation de budget à trois brigades. Mme Valérie Veillette informe les membres qu'il reste quelque donnée à vérifier. Mme Veillette et M. Perron continueront de travailler sur le dossier durant les prochaines semaines.

**22-01-014 Avis de motion**

**Modification du règlement sur la Tarification des activités, biens et services rendus**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie portneuvoise de protection incendie, tenue le 25 février 2022 à l'hôtel de ville de Cap-Santé.

Étaient présents : M. Michel Blackburn, président, M. Mario Alain, vice-président, et M. François Trottier, administrateur.

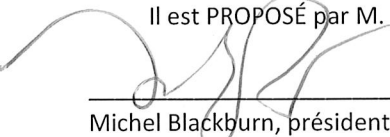
Il est, par la présente, donné avis de motion, par M. François Trottier, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, la modification du règlement numéro #22-001 « règlement de tarification des activités, biens et services rendus ».

**PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre sera le 1er avril 2022 à 10h00.

**22-02-015 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par M. Mario Alain que la séance soit levée à 12 :40.

  
Michel Blackburn, président

  
Mario Alain, Secrétaire-trésorier

## ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil d'administration  
de la Régie portneuvoise de protection incendie  
sera tenue à l'hôtel de ville de Cap-Santé  
le vendredi 25 février 2022 à 10h00

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2022
4. Informations
  - a) Finances
  - b) États financiers, Audit seront présents la semaine du 28 février
  - c) Suivi négociation syndicale
  - d) Suivi rapport annuel
  - e) Suivi embauche TPI
  - f) Garde interne suivi
  - g) Tableau des interventions
  - h) Protocole d'interventions
  - i) Suivi des requêtes
5. Congrès Annuel AGSICQ
6. CFIP
  - a) Plan stratégique du CFIP : suivi modification facturation
  - b) Achat CFIP
    - Machine à fumée
    - Tableau blanc magnétique
7. Simulation budget avec 3<sup>e</sup> municipalité
8. Avis de motion modification du règlement sur la Tarification des activités, biens et services rendus
9. Prochaine rencontre le 1er avril 2022
10. Levée de l'assemblée